



ESPACE OUEST SAONE-ET-LOIRE

Diagnostic et introduction à l'exercice prospectif

Partie II - Introduction à l'exercice prospectif - Septembre 2011

SOMMAIRE

PARTIE I – DIAGNOSTIC A VOCATION PROSPECTIVE

INTRODUCTION

Le parti pris méthodologique du diagnostic

L'espace d'étude

I - UN ESPACE AUTO CENTRE

I.1- Un système multipolaire

I.2- L'importance du système productif

I.3- Un espace riche de ses ressources environnementales et patrimoniales

I.4- Une gouvernance en construction

II - UN ESPACE EN PERIPHERIE DES PROCESSUS DE METROPOLISATION

II.1- Une intégration régionale à géométrie variable

II.2- Un espace aux confins de phénomènes métropolitains

II.3- Une économie sous dépendance

III – UN ESPACE EN EVOLUTION

III.1- Un défi démographique à relever

III.2- Les mutations économiques majeures

III.3- Les ressources, l'énergie, le climat : un triple défi

CONCLUSION

5 problématiques

PARTIE II – INTRODUCTION A L'EXERCICE PROSPECTIF

METHODOLOGIE PROSPECTIVE

Introduction

L'analyse morphologique

Présentation des problématiques

5 PROBLEMATIQUES

Problématique n°1 - Economie productive VS économie résidentielle ?

Problématique n°2 – Quelle armature urbaine pour l'espace Ouest Saône-et-Loire ?

Problématique n°3 – Des ressources ? Pour quoi faire...

Problématique n°4 – Comment maintenir le « bien vivre ensemble » ?

Problématique n°5 – Gouvernance territoriale : dans quel(s) train(s) monter ?

3 SCENARIOS POUR « L'ESPACE OUEST SAONE ET LOIRE 2040

Tableau de synthèse des micro-scénarios

Scénario n°1 - La valorisation de ses savoirs faire au sein de la métropole Rhin Rhône

Scénario n°2 - L'innovation au service d'un espace auto-centré

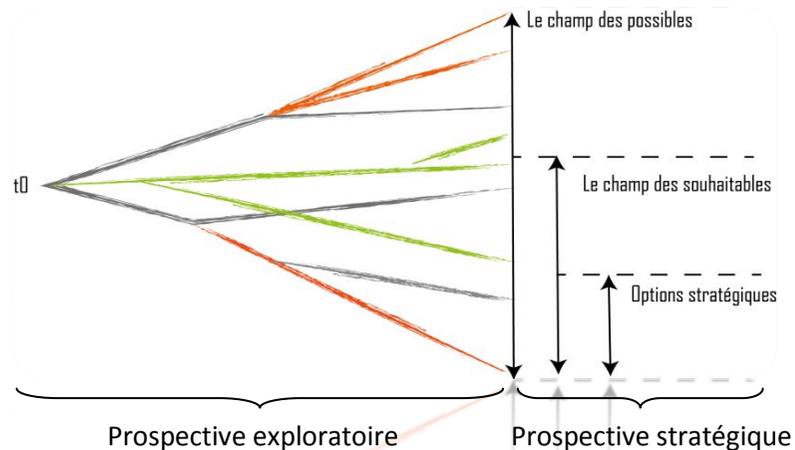
Scénario n°3 - Le développement du territoire par l'économie présentielle

I – METHODOLOGIE PROSPECTIVE

Méthodologie prospective

Introduction

Cette seconde partie se veut une introduction à l'exercice prospectif « **Espace Ouest Saône-et-Loire 2040** », en écho à la démarche nationale « Territoires 2040 » conduite par la DATAR. Cet exercice, animé par le cabinet INDDIGO, a été réalisé « à titre expert » par un groupe de travail réunissant des agents de l'Etat et des collectivités. Comme tout exercice prospectif, il n'a aucun caractère prédictif pour l'espace Ouest Saône-et-Loire, il vise juste à **explorer ses futurs possibles** – ses futuribles – et prendre la mesure de la complexité des problématiques.



Cet exercice de **prospective exploratoire vise à ouvrir le champ des possibles**. Son but n'est pas d'identifier tous les scénarios potentiels, encore moins de définir quel sera le scénario souhaitable pour l'espace Ouest Saône-et-Loire pour 2040. A la différence de la prospective stratégique, réservée aux décideurs, il n'a pas de vocation programmatrice ou planificatrice. **Il ne traduit en rien une volonté politique**, mais tend à éclairer le travail des décideurs locaux par la présentation synthétique de quelques uns de ces futuribles.

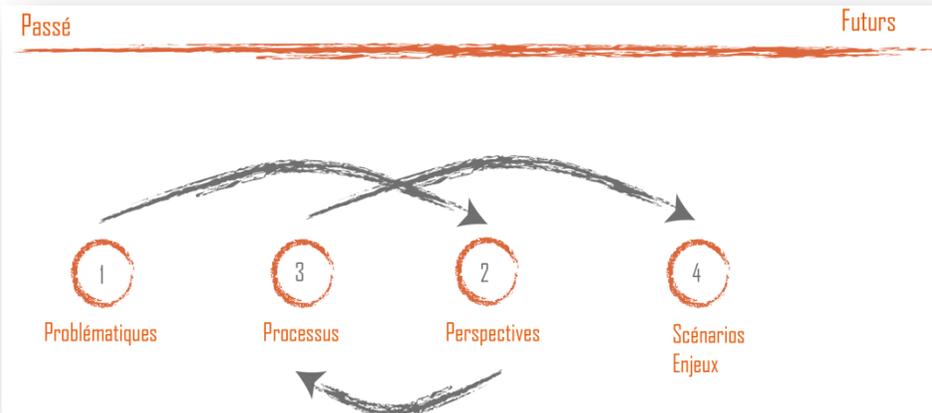
Ce groupe de travail s'est réuni le 17 mai 2010, il était composé des personnes suivantes :

Mme	BALADIER Maud	Pays Charolais Brionnais
Mme	BAUMEL Isabelle	Communauté Urbaine Creusot-Montceau
M	BILLIONNET Jean-Michel	DDT Saône-et-Loire
M	COURRIER Sébastien	DDT Saône-et-Loire
M	DUCAROY Sylvestre	DDT Saône-et-Loire
Mme	DURQUE Murielle	SIP Autun
M	FAURE Alain	DDT Saône-et-Loire
M	GAESSLER Bernard	DDT Saône-et-Loire
M	GERBIER Robert	DDT Saône-et-Loire
Mme	GERVAIS Michelle	DDT Saône-et-Loire
Mme	GIRODET Laura	Conseil général Saône-et-Loire
M	HENNEBAUT Marc	DDT Saône-et-Loire
M	HUVER Thierry	DDT Saône-et-Loire
M	LAFAY Emmanuel	DDT Saône-et-Loire
M	LANGARD Benoît	DDT Saône-et-Loire
M	MARIDET Pascal	DDT Saône-et-Loire
M	MONZIE Mathias	DDT Saône-et-Loire
Mme	PAYET Aude	DDT Saône-et-Loire
M	RIFFARD Sylvain	Région Bourgogne
Mme	ROSSIGNOL Béatrice	Communauté Urbaine Creusot-Montceau
M	THIEBAUT Olivier	PNR Morvan
M	TRINCAZ Julien	Mona Lisa Architecte
M	VALLET Pierre	DDT Saône-et-Loire
M	VIGNERON Bruno	DDT Saône-et-Loire

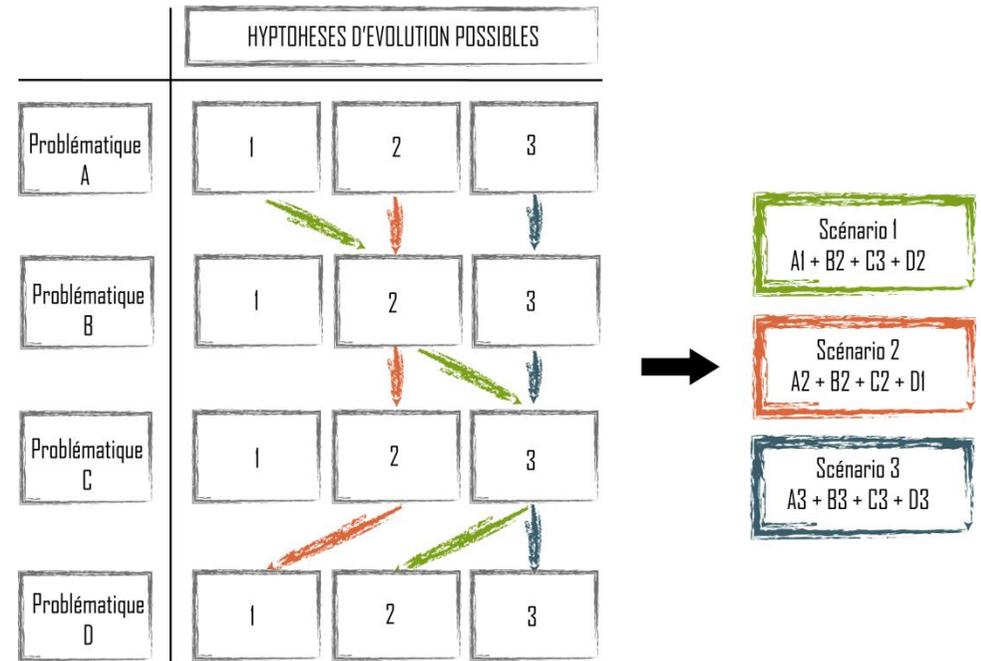
Méthodologie prospective

L'analyse morphologique

Cet exercice a été construit sur la base des **5 grandes problématiques** (étape 1 du schéma ci-dessous) issues du diagnostic pour lesquelles différents micro-scénarios ou perspectives), non exclusifs, d'évolution ont été imaginés (étape 2). Les processus permettant de parvenir à chacun de ces micro-scénarios ont ensuite été identifiés (étape 3) ainsi que les tendances confortées et les ruptures engendrées. Ainsi, pour chaque micro-scénario est associée une liste de variables motrices pour son aboutissement, auxquels sont associés les hypothèses qui le sous-tendent et les contradictions induites.



Enfin la reconstruction finale des scénarios globaux (étape 4) s'est faite en combinant les micro-scénarios. Le schéma ci-après illustre cette dernière étape de l'exercice prospectif.



L'objectif n'est pas d'identifier le scénario de l'acceptable, le scénario tendanciel ou le scénario idéal **mais de travailler sur des scénarios qui ont tous leurs raisons d'être**, leurs limites et leurs pertinences. On pourrait identifier plusieurs dizaines de scénarios en combinant ainsi les micro-scénarios, même si certains seraient incohérents. Les trois scénarios présentés dans ce document ne sont donc là qu'à titre exploratoire.

Méthodologie prospective

Présentation des problématiques

Les 5 problématiques et leurs micro-scénarios sont présentés de la manière suivante :

- Présentation du contexte général
- Les principales questions soulevées
- Les variables clés

PROBLEMATIQUE N° 2 – Quelle armature urbaine pour l'espace Ouest Saône et Loire ?

Contexte : cette seconde problématique se concentre sur la question de l'aménagement du territoire dans un contexte de nécessaire maîtrise des ressources. Les questions d'économie du foncier, d'augmentation du prix des énergies et de la nécessaire lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES), de la banalisation des espaces et des paysages, de la mondialisation de l'économie, de l'augmentation des flux... interrogent l'évolution de l'aménagement du territoire.

Questions : de quelle armature urbaine sera constituée l'espace Ouest Saône et Loire en 2040 ? La croissance va-t-elle se concentrer autour de la Communauté Creusot-Monceau qui capte déjà de nombreux flux ? Quelle sera la place du système métropolitain dans un contexte de hausse du prix des énergies ? L'amélioration des axes de transports impliquera-t-elle une densification à ses franges ?...

Cinq variables clés sous-tendent cette problématique :

- Le tissu économique ;
- Les formes urbaines ;
- Les transports et déplacements ;
- Les ressources ;
- L'énergie et le climat.

Trois micro-scénarios peuvent être imaginés pour cette problématique.

MICRO-SCENARIO 4
Le Creusot-Monceau et le désert Ouest Saône et Loire

En 2040... l'agglomération du Creusot-Monceau accentue sa concentration en emplois et service et draine les habitants des territoires environnants dans un contexte d'augmentation du coût de la mobilité et de décroissance démographique.

Hypothèses

Tendances confortées :
Le maillage des activités économiques de l'espace l'Ouest Saône et Loire évolue au profit d'une concentration au sein de l'agglomération du Creusot-Monceau et au détriment des autres territoires. L'évolution démographique suit cette tendance, les habitants souhaitant se rapprocher de leur emploi compte tenu de l'augmentation du prix des énergies. L'habitat vétuste est rénové pour pouvoir accueillir les nouveaux arrivants. Les quelques fonctions métropolitaines de l'agglomération sont confortées, tout comme le positionnement de la gare TGV. Les lignes TER les moins rentables sont abandonnées.

Ruptures :
De nouvelles formes de logements collectifs attractifs se développent au sein de l'agglomération, en parallèle des opérations de rénovation de l'ancien. Les formes de mobilités alternatives se développent : covoiturage, voiture partagée...

Contradictions

Dépassées :

- Les coûts des déplacements
- La préservation des ressources

Rencontrées :

- Le devenir des territoires hors agglomérations

- L'intitulé du micro-scénario
- La vision prospective

Les hypothèses qui sous-tendent ce micro-scénario en termes de :

- Tendances confortées
- Ruptures

- Les contradictions et problèmes dépassés par ce micro-scénario
- Les nouvelles contradictions induites par ce micro-scénario

PROBLEMATIQUE

MICRO - SCENARIO

II – 5 PROBLEMATIQUES

PROBLEMATIQUE N° 1 – Economie productive VS économie résidentielle ?

 **Contexte** : cette première problématique interroge l'évolution du modèle économique de l'espace Ouest Saône-et-Loire et sa particularité productive. Les activités économiques de l'Ouest Saône-et-Loire sont en évolution, marquées par une résistance des activités industrielles mais dans un contexte national de désindustrialisation et de concurrence mondialisée. D'autre part, la consommation des français se tourne davantage vers les services - qui renforcent l'attractivité des territoires - plutôt que vers les biens, dans un contexte de changement : révolution numérique, vieillissement démographique...

 **Questions** : quel modèle économique va se dessiner pour 2040 ? L'espace Ouest Saône-et-Loire maintiendra-t-il sa spécificité industrielle portée par le plan de relance de l'industrie française ? Au contraire son tissu va-t-il se déliter ? L'économie résidentielle restera-t-elle alors la seule économie possible ? Le développement des technologies de l'information en milieu rural permettra-t-il à l'espace Ouest Saône-et-Loire de bénéficier du développement de l'économie de l'immatériel ?...

 **Cinq variables clefs** sous-tendent cette problématique :

- **Le tissu économique ;**
- **La formation et la recherche et développement ;**
- **Les ressources ;**
- **Les transports et déplacements ;**
- **La démographie.**

 **Trois micro-scénarios** peuvent être imaginés pour cette problématique.



MICRO-SCENARIO 1 *Le maintien de la spécificité industrielle*

En 2040... la part de l'industrie se maintient au sein de l'espace Ouest Saône-et-Loire au bénéfice de la relance industrielle française.

Hypothèses

Tendances confortées :

Le renforcement de la R&D et du réseau de PME exportatrices - localement ou au sein de cluster - permet le maintien des savoirs faire locaux. Les principaux pôles industriels sont renforcés, le Creusot-Montceau notamment. Les liens entre acteurs privés et publics s'intensifient au profit de l'innovation, et confortent les filières existantes comme le bois à Autun, l'agro-alimentaire... La formation est renforcée pour permettre l'évolution des emplois dans un contexte démographique contraint. L'espace Ouest Saône-et-Loire tire profit de la proximité des grands axes de transit, fluvial et ferroviaire notamment, pour rayonner régionalement.

Ruptures :

La tendance à la désindustrialisation s'inverse, dans un contexte national de relance de l'industrie, permettant aux grands groupes de rester au sein de l'espace Ouest Saône-et-Loire, voire de se relocaliser pour certains du fait de l'augmentation du prix des énergies qui pénalise les transports internationaux.

Contradictions

Dépassées :

- L'attractivité du territoire dans un contexte économique mondialisé

Rencontrées :

- La dépendance des activités vis-à-vis de ressources limitées (matières premières, énergie...)
- La concentration des activités autour des principaux pôles et la fragilisation du reste de l'espace



MICRO-SCENARIO 2

La diffusion de l'économie de l'immatériel

En 2040... l'espace Ouest Saône-et-Loire prend le train du développement des activités de l'immatériel dans un contexte mondialisé hyper-connecté, permis par l'irrigation des technologies de l'information et de la communication jusque dans les territoires ruraux.

Hypothèses

Tendances confortées :

Le déclin industriel de l'espace Ouest Saône-et-Loire continue. La diffusion des technologies de l'information et de la communication se poursuit au sein de l'Espace Ouest Saône-et-Loire. Les débits se renforcent en particulier à destination des zones d'activités ou de télécentres dont sont équipés les principaux pôles. La part du télétravail poursuit sa progression régulière jusque dans les territoires ruraux, répondant aux aspirations des habitants de rapprocher leurs lieux de travail et de domicile et de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Ruptures :

Les entreprises et les administrations dépassent leurs réticences au développement du télétravail. L'innovation est renforcée dans le domaine de l'économie de l'immatériel afin de permettre l'émergence de nouvelles filières.

Contradictions

Dépassées :

- L'enclavement relatif de l'espace Ouest Saône-et-Loire
- La mobilité des actifs

Rencontrées :

- La différenciation de l'Espace Ouest Saône-et-Loire des autres espaces



MICRO-SCENARIO 3

Une économie au service des résidents

En 2040... les services se développent pour accompagner les évolutions démographiques et sociales de l'espace Ouest Saône-et-Loire et permettre une plus grande attractivité de nouveaux résidents, retraités ou touristes.

Hypothèses

Tendances confortées :

Le déclin industriel de l'espace Ouest Saône-et-Loire se poursuit. La part de l'économie présentielle se renforce, portée par les services à la personne – dans un contexte de vieillissement tendanciel de la population - et le développement des activités touristiques. Le commerce et l'artisanat se maintiennent dans les principaux pôles portés par l'augmentation des flux domicile-travail vers l'extérieur de l'espace Ouest Saône-et-Loire et l'arrivée de nouveaux retraités. Les organismes publics renforcent leur poids dans l'emploi local.

Ruptures :

Les formations dédiées aux services et soins à la personne se développent pour permettre aux actifs de travailler dans ces secteurs porteurs. L'offre en transports en commun se renforce à destination des principaux pôles pour permettre l'accès aux services.

Contradictions

Dépassées :

- Le maintien d'un tissu économique présentiel de proximité

Rencontrées :

- Une dépendance renforcée de l'espace Ouest Saône-et-Loire aux revenus extérieurs : navetteurs, touristes, retraités...
- Un accroissement des flux domicile-travail dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie

PROBLEMATIQUE N° 2 – Quelle armature urbaine pour l'espace Ouest Saône-et-Loire ?

 **Contexte** : cette seconde problématique se concentre sur la question de l'aménagement du territoire dans un contexte de nécessaire maîtrise des ressources. Les questions d'économie du foncier, d'augmentation du prix des énergies et de la nécessaire lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES), de la banalisation des espaces et des paysages, de la mondialisation de l'économie, de l'augmentation des flux... interrogent l'évolution de l'aménagement du territoire.

 **Questions** : de quelle armature urbaine sera constitué l'espace Ouest Saône-et-Loire en 2040 ? La croissance va-t-elle se concentrer autour de la Communauté Creusot-Montceau qui capte déjà de nombreux flux ? Quelle sera la place du système multipolaire dans un contexte de hausse du prix des énergies ? L'amélioration des axes de transports impliquera-t-elle une densification à ses franges ?...

 **Cinq variables clefs** sous-tendent cette problématique :

- **Le tissu économique ;**
- **Les formes urbaines ;**
- **Les transports et déplacements ;**
- **Les ressources ;**
- **L'énergie et le climat.**

 **Trois micro-scénarios** peuvent être imaginés pour cette problématique.



MICRO-SCENARIO 4

Le Creusot-Montceau et le désert Ouest Saône-et-Loire

En 2040... l'agglomération du Creusot-Montceau accentue sa concentration en emplois et services et draine les habitants des territoires environnants dans un contexte d'augmentation du coût de la mobilité et de décroissance démographique.

Hypothèses

Tendances confortées :

Le maillage des activités économiques de l'espace l'Ouest Saône-et-Loire évolue au profit d'une concentration au sein de l'agglomération du Creusot-Montceau et au détriment des autres territoires. L'évolution démographique suit cette tendance, les habitants souhaitant se rapprocher de leur emploi compte tenu de l'augmentation du prix des énergies. L'habitat vétuste est rénové pour pouvoir accueillir les nouveaux arrivants. Les quelques fonctions métropolitaines de l'agglomération sont confortées, tout comme le positionnement de la gare TGV. Les lignes TER les moins rentables sont abandonnées.

Ruptures :

De nouvelles formes de logements collectifs attractifs se développent au sein de l'agglomération, en parallèle des opérations de rénovation de l'ancien. Les formes de mobilités alternatives se développent : covoiturage, voiture partagée...

Contradictions

Dépassées :

- Les coûts des déplacements
- La préservation des ressources

Rencontrées :

- Le devenir des territoires hors agglomérations



MICRO-SCENARIO 5 *L'armature métropolitaine*

En 2040... l'espace Ouest Saône-et-Loire se structure autour des principaux axes de transport (TER, RCEA, LGV) et à leur croisée - l'agglomération du Creusot-Montceau - en accompagnement de la métropolisation régionale.

Hypothèses

Tendances confortées :

Le maillage du territoire se structure autour de l'agglomération Creusot-Montceau - qui renforce son rôle de centralité - et des pôles d'équilibres qui se renforcent le long des principaux axes de transports. Cette structuration participe à la métropolisation régionale via l'agglomération de Chalon-sur-Saône et au delà la métropole Rhin Rhône. Les quelques fonctions métropolitaines de l'agglomération sont confortées, tout comme le positionnement de la gare TGV. L'irrigation de l'espace par les transports en commun se renforce tout comme les lignes à destination de Dijon.

Ruptures :

L'espace Ouest Saône-et-Loire se densifie le long de ses grands axes de transports. De nouvelles formes de logements collectifs attractifs se développent au sein de l'agglomération et des pôles d'équilibre, en parallèle des opérations de rénovation de l'ancien.

Contradictions

Dépassées :

- Les complémentarités territoriales

Rencontrées :

- Les coûts des déplacements et la poursuite de l'étalement urbain
- Le devenir des territoires hors armature métropolitaine



MICRO-SCENARIO 6 *Le système multipolaire conforté autour de ses villes et pôles densifiés*

En 2040... le système multipolarisé actuel perdure, avec une densification des principales villes ou bourgs centres.

Hypothèses

Tendances confortées :

L'armature territoriale actuelle multipolarisée se conforte avec le renforcement des principaux pôles de services répartis sur le territoire. Le poids de l'économie présentielle en est ainsi renforcé, d'autant plus que l'industrie poursuit son déclin. Ainsi confortés les principaux pôles maintiennent leur attractivité, mais avec une population de plus en plus vieillissante. Les distances domicile-travail par actif continuent de croître et les transports en commun se renforcent entre les pôles. Les circuits courts se développent, notamment dans l'agriculture et la forêt (bois énergie).

Ruptures :

La part d'énergie renouvelable produite localement s'accroît. Les formes de mobilités alternatives à la voiture se développent, au-delà des seuls transports en commun : covoiturage, voiture partagée...

Contradictions

Dépassées :

- Le maintien d'un développement équilibré à l'échelle de l'espace Ouest Saône-et-Loire

Rencontrées :

- Les coûts des déplacements
- Le manque de services supérieurs

PROBLEMATIQUE N° 3 – Des ressources ? Pour quoi faire... ?



Contexte : cette troisième problématique, centrée sur les ressources – nombreuses : naturelles, patrimoniales, agricoles... – de l'espace Ouest Saône-et-Loire, s'interroge sur leur mode de valorisation, dans un contexte de prise de conscience croissante de la finitude des ressources non renouvelables.



Questions : quelle sera la valorisation des ressources de l'espace Ouest Saône-et-Loire en 2040 ? Sanctuarisation, exploitation, valorisation... ?



Quatre variables clefs sous-tendent cette problématique :

- **Les formes urbaines ;**
- **L'énergie et le climat ;**
- **Le tissu économique ;**
- **La formation et la recherche et développement.**



Trois micro-scénarios peuvent être imaginés pour cette problématique.



MICRO-SCENARIO 7 *La sanctuarisation des ressources naturelles*

En 2040... les espaces et ressources naturelles de l'espace Ouest Saône-et-Loire sont sanctuarisés au profit du renforcement de la biodiversité locale.



Hypothèses



Tendances confortées :

Le maintien d'une agriculture extensive en complémentarité des espaces remarquables, permet une bonne fonctionnalité écologique de l'espace Ouest Saône-et-Loire et un renforcement de sa biodiversité. Le caractère bocager est préservé voire reconstitué. Le couvert forestier est maintenu, voire progresse, et est peu exploité. La consommation foncière est de fait réduite par une évolution démographique négative. La mobilité diminue du fait de la baisse du nombre d'actifs et plus largement du vieillissement des résidents. La désindustrialisation de l'économie limite également les pressions sur les ressources.



Ruptures :

Les nouvelles formes urbaines permettent une moindre consommation foncière. Les zones d'activités économiques voient leurs impacts environnementaux limités par l'engagement dans des démarches de qualité environnementale et l'exemplarité de leurs entreprises.



Contradictions



Dépassées :

- La maîtrise des pressions sur les ressources
- La diminution de la mobilité et des consommations énergétiques liées
- L'érosion de la biodiversité



Rencontrées :

- La baisse du nombre d'actifs
- L'érosion démographique



MICRO-SCENARIO 8

Des ressources renouvelables au renouveau de l'économie

En 2040... les ressources renouvelables – forestières, solaires, agronomiques... - font l'objet d'un développement et d'une structuration de véritables filières économiques portées par le développement des énergies renouvelables et des circuits agricoles courts, suite à l'explosion du prix des énergies fossiles.

Hypothèses

Tendances confortées :

La valorisation des ressources naturelles participe au renouveau de l'économie locale, en substitution à une activité industrielle historique en déclin. L'espace Ouest Saône-et-Loire bénéficie pleinement de la croissance verte dans un contexte de renchérissement constant du prix de l'énergie. La diffusion des technologies de l'information et de la communication se poursuit. Les productions agricoles sont valorisées pour partie localement en circuits courts et le reste est exporté, bénéficiant de ses labels de qualité.

Ruptures :

La filière bois se structure, aussi bien pour la construction que pour l'énergie. Les formes architecturales et urbaines évoluent afin de valoriser le bois local et préserver les ressources. Le potentiel énergétique est exploité afin de permettre une production d'énergie décentralisée et accroître l'autonomie énergétique de l'espace Ouest Saône-et-Loire, couplés à une réduction des consommations : mobilités alternatives à la voiture, réhabilitation des logements... La formation et la R&D sont renforcées en direction de ces filières.

Contradictions

Dépassées :

- Le renouveau des activités et de l'emploi
- Le coût de l'énergie et l'étalement urbain

Rencontrées :

- Les conflits d'usage
- La robustesse des choix d'investissement



MICRO-SCENARIO 9

Nos ressources touristiques

En 2040... les ressources – dans leur diversité - sont valorisées à des fins d'attractivité territoriale - notamment touristique - et plus largement démographique

Hypothèses

Tendances confortées :

La valorisation des ressources de l'espace Ouest Saône-et-Loire est renforcée : maintien de l'agriculture extensive d'excellence, préservation du bocage et de la qualité paysagère, mise en valeur du patrimoine, rénovation de l'habitat ancien, accessibilité des espaces naturels... La mise en réseau des acteurs de la filière touristique se renforce. Les pôles de service maillant l'espace se renforcent. L'attractivité de l'espace Ouest Saône-et-Loire est ainsi confortée à destination des touristes et des retraités, accentuant le poids de l'économie présente. La gare TGV, dotée de nouveaux services de mobilité, devient la porte d'entrée touristique de l'espace Ouest Saône-et-Loire.

Ruptures :

L'hébergement touristique se renforce et en particulier l'hôtellerie, tout comme les services à la personne. Ces derniers permettent l'émergence d'un tourisme de bien être.

Contradictions

Dépassées :

- Le renouveau des activités et de l'emploi
- Le maintien des pôles de services

Rencontrées :

- Les pressions sur les ressources (milieux, eau, foncier...)
- Sur-fréquentations ponctuelles
- Banalisation des paysages
- Conflits d'intérêts : formes d'agriculture, type d'urbanisme

PROBLEMATIQUE N° 4 – Comment maintenir le « bien vivre ensemble » ?

 **Contexte** : la population est en évolution, avec un vieillissement tendanciel. Le prix des énergies va continuer à s'accroître, devenant un frein à la mobilité des ménages les plus modestes et augmentant leur isolement. La démographie des professionnels de santé est problématique dans certaines branches et/ou territoires... Cette quatrième problématique interroge sur la capacité de l'espace Ouest Saône-et-Loire à maintenir sa capacité de « bien vivre ensemble » dans un tel contexte.

 **Questions** : comment accompagner l'évolution de la population ? Comment maintenir la cohésion sociale et les solidarités ? Pourquoi ne pas en faire une filière d'excellence pour l'espace Ouest Saône-et-Loire ? Et un facteur d'attractivité ? ...

 **Cinq variables clefs** sous-tendent cette problématique :

- **La démographie ;**
- **Le tissu économique ;**
- **Les pôles de services ;**
- **Les formes urbaines ;**
- **La formation et la recherche et développement.**

 **Trois micro-scénarios** peuvent être imaginés pour cette problématique.



MICRO-SCENARIO 10 *Les solidarités familiales joueront*

En 2040... le vieillissement des aînés est accompagné essentiellement par leur famille, non sans problèmes : difficile de s'occuper de son parent de 98 ans lorsqu'on en a soi-même 75 ! Les places en établissements sont trop peu nombreuses, trop chères ou trop lointaines pour faire autrement.

Hypothèses

Tendances confortées :

Le vieillissement tendanciel de la population se poursuit, tout comme l'érosion démographique. Le manque d'accompagnement ou d'offre d'hébergement adaptés aux personnes âgées implique une prise en charge essentiellement par les familles, non sans problème parfois. Certaines familles en font un métier en devenant « famille d'accueil ». Les services de proximité se maintiennent à minima, mais l'érosion de la population et des actifs rend difficile ce maintien. La diffusion des technologies de l'information et de la communication pallie, partiellement, cette carence par le maintien d'un lien numérique et l'accès à des services de santé à distance.

Ruptures :

L'hébergement des personnes âgées ou des « familles d'accueil » doit être adapté aux nouveaux besoins, tout comme les espaces publics.

Contradictions

Dépassées :

- Le « coût » du vieillissement

Rencontrées :

- Le manque de famille ou d'actifs
- Le maintien des services dans un contexte d'érosion démographique



MICRO-SCENARIO 11

Le pôle de compétitivité « Vieillesse – Innovation »

En 2040... l'espace Ouest Saône-et-Loire fait du vieillissement de sa population une filière d'excellence, avec le développement de services innovants et de filières médicales dédiées qui rayonnent au-delà de sa propre population.

Hypothèses

Tendances confortées :

Le vieillissement de la population se poursuit tout comme le déclin de l'activité industrielle.

Ruptures :

Les politiques volontaristes mises en place ont réussi à faire d'une fragilité de l'espace Ouest Saône-et-Loire une opportunité, et de faire du vieillissement de sa population une filière d'innovation et d'excellence de l'espace Ouest Saône-et-Loire, en substitution des activités industrielles déclinantes. La structuration de cette nouvelle filière se fait en lien avec d'autres espaces confrontés aux mêmes problématiques au sein du pôle de compétitivité « Vieillesse – Innovation », permettant des moyens de formation et de R&D renforcés. Cette nouvelle filière permet la relance de l'emploi local... et le rajeunissement de la population !

Contradictions

Dépassées :

- Le renouveau des activités et de l'emploi
- Le maintien des services
- L'accompagnement du vieillissement

Rencontrées :

- Le manque d'actifs



MICRO-SCENARIO 12

Les services, facteurs d'attractivité et de solidarités

En 2040... les services, au-delà des seuls services dédiés aux personnes âgées, sont maintenus – voire renforcés – sur tout l'espace car source d'emplois, de revenus et de solidarités, et facteur d'attractivité touristique ou résidentielle.

Hypothèses

Tendances confortées :

Les services – y compris les services de santé – se développent pour accompagner l'évolution de la population ainsi que son vieillissement et renforcer les solidarités intergénérationnelles. Ce développement s'appuie sur le maillage de l'espace Ouest Saône-et-Loire par les pôles de services et renforce le poids de l'économie présentielle. La diffusion des technologies de l'information et de la communication complète ce maillage et le cas échéant permet l'accès à distance aux services de santé. L'offre en établissements d'accueil ou en hébergements adaptés s'accroît. Le niveau de services renforce l'attractivité du territoire à destination des retraités, des touristes voire des actifs avec les emplois ainsi créés.

Ruptures :

Les formations dédiées aux services et soins à la personne se développent pour permettre leur montée en puissance. L'offre en transports en commun se renforce à destination des principaux pôles pour permettre l'accès aux services. Les espaces publics s'adaptent à l'évolution de la population.

Contradictions

Dépassées :

- Le renouveau des activités et de l'emploi
- Le maintien des pôles de services
- L'accompagnement du vieillissement

Rencontrées :

- Le « coût » du vieillissement

PROBLEMATIQUE N° 5 - Gouvernance territoriale : dans quel(s) train(s) monter ?



Contexte : les territoires de l'espace Ouest Saône-et-Loire sont en réflexion sur les périmètres de leurs SCOTs, sur les outils à mutualiser avec des territoires environnants (Agence d'urbanisme...)..., des travaux d'amélioration des infrastructures routières sont en cours (RCEA) et certains espaces environnants sont engagés dans des dynamiques de métropolisation. Pour cette cinquième problématique, nous nous concentrons sur la gouvernance à grande échelle renvoyant à des notions de métropolisation et de polarisation.



Questions : avec qui va se construire l'avenir de l'espace Ouest Saône-et-Loire à échéance 2040 ? Restera-t-il auto-centré ? Intégrera-t-il des dynamiques de métropolisation environnantes ? Si oui, la(es)quelle(s) ?...



Quatre variables clefs sous-tendent cette problématique :

- **L'armature urbaine ;**
- **Les transports et déplacements ;**
- **Le tissu économique ;**
- **La formation et la recherche et développement.**



Trois micro-scénarios peuvent être imaginés pour cette problématique.



MICRO-SCENARIO 13

La « métropole » Ouest Saône-et-Loire

En 2040... le caractère auto-centré de l'espace Ouest Saône-et-Loire et son système multipolaire se renforcent au détriment des partenariats et échanges avec les espaces environnants.



Hypothèses



Tendances confortées :

L'armature multipolaire de l'espace Ouest Saône-et-Loire se conforte, tout comme la mixité fonctionnelle de ses principaux pôles. La mise à 2x2 voies de la RCEA tout comme le développement des transports en commun internes à l'espace renforcent cette structuration, avec un rayonnement en étoile à partir de l'agglomération Creusot-Montceau. Cette dernière voit son rôle de centralité renforcé - avec quelques fonctions métropolitaines - mais l'espace à lui seul n'a ni le poids démographique ni les fonctions lui permettant de devenir une réelle métropole.



Ruptures :

Tout en développant une économie présente adossée aux principaux pôles de services, la relative autonomie de l'espace est permise par le maintien d'une économie productive toutefois chamboulée.



Contradictions



Dépassées :

- La gouvernance interne à l'espace Ouest Saône-et-Loire



Rencontrées :

- La pérennité du modèle
- La coupure avec les espaces environnants



MICRO-SCENARIO 14

Une construction réussie de la métropole Rhin-Rhône

En 2040... la métropole Rhin-Rhône devient réalité et la capitale régionale sa porte d'entrée pour l'espace Ouest Saône-et-Loire.

Hypothèses

Tendances confortées :

De métropole virtuelle, l'espace Rhin-Rhône est devenu métropole réelle. La mise en service des différentes branches de la LGV en est l'élément fondateur. Bien que de taille encore modeste à l'échelle européenne, avec 2 000 000 d'habitants, la métropole est dotée des principaux services métropolitains. Bien qu'excentré au sein de la métropole, l'espace Ouest Saône-et-Loire voit ses liens renforcés avec Chalon et au-delà en matière de coopération universitaires. L'agglomération Creusot-Montceau devient la porte d'entrée à la métropole Rhin-Rhône de l'espace Ouest Saône-et-Loire. A ce titre, son poids économique et démographique s'accroît. Par contre, les territoires du Sud, trop éloignés de cette dynamique, se tournent davantage vers Mâcon ou la Loire.

Ruptures :

En parallèle de la mise en service de la LGV, les grandes infrastructures ferroviaires se renforcent, avec un cadencement accru pour la ligne Montchanin Dijon et un raccordement des lignes TER à la LGV.

Contradictions

Dépassées :

- La gouvernance à l'échelle de Rhin-Rhône

Rencontrées :

- Un risque d'éclatement de l'espace
- Les coûts des déplacements



MICRO-SCENARIO 15

L'espace Ouest-Saône-et-Loire : pôle d'équilibre de la métropole lyonnaise

En 2040... l'agglomération du Creusot-Montceau devient pôle d'équilibre de la métropole lyonnaise et sa porte d'entrée pour tout l'espace Ouest Saône-et-Loire.

Hypothèses

Tendances confortées :

La métropole lyonnaise étend son périmètre pour atteindre une taille critique à l'échelle européenne et dépasser le seuil des 4 millions d'habitants. L'espace Ouest Saône-et-Loire intègre cette dynamique et l'agglomération du Creusot-Montceau devient pôle d'équilibre de la métropole. A ce titre, son poids économique - surtout présentiel - et démographique s'accroît, tout comme Paray qui devient porte d'entrée secondaire pour la métropole. Les complémentarités avec l'agglomération lyonnaise se renforcent en matière économique, de formation et R&D, de services... permises par un cadencement accru de la ligne TGV en direction de Lyon. Par contre, les territoires du Nord, trop éloignés de cette dynamique, conservent leurs polarités anciennes.

Ruptures :

Au-delà de la seule ligne TGV, la ligne Paray-Lyon se renforce. Les partenariats universitaires se tournent vers Lyon au détriment de Dijon.

Contradictions

Dépassées :

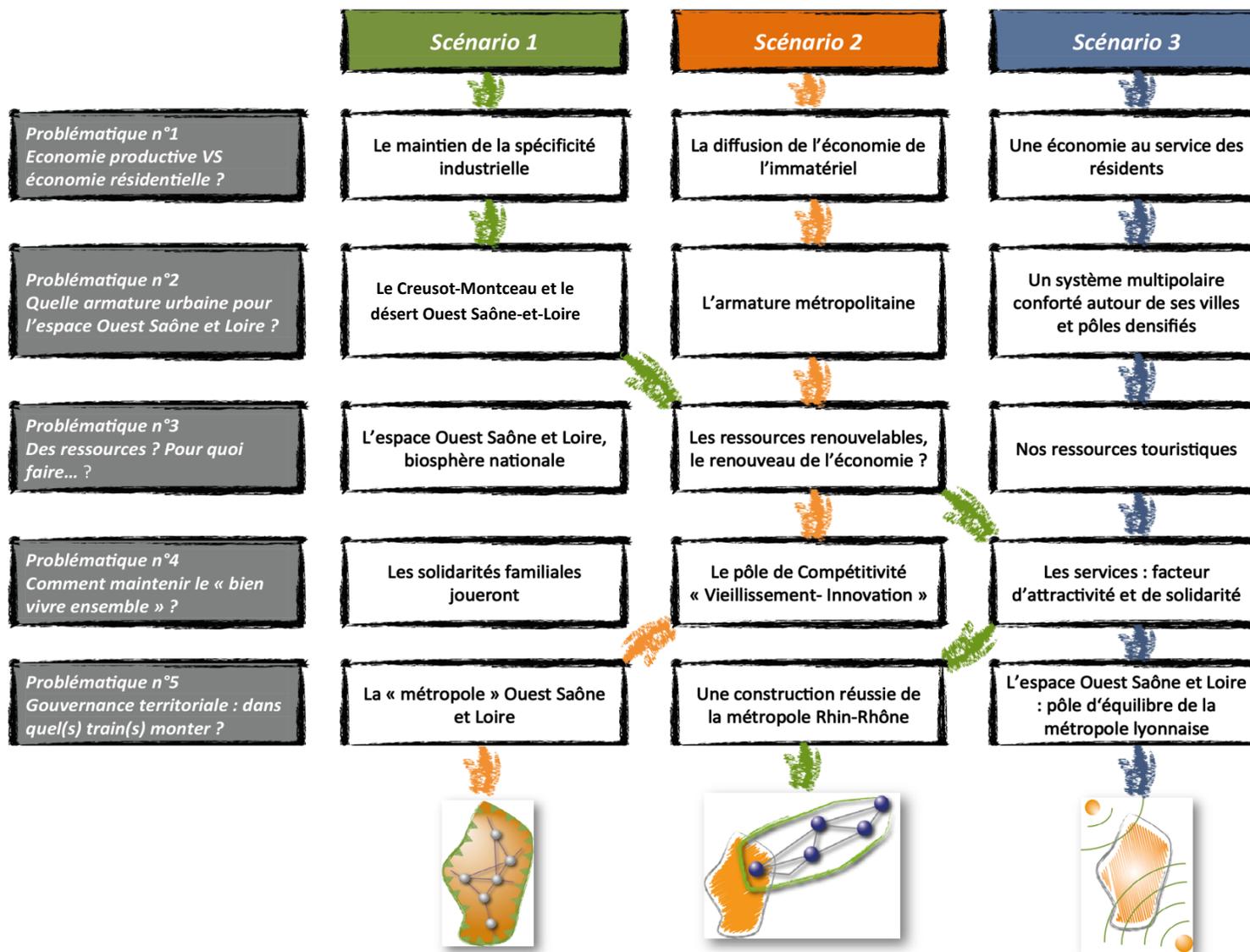
- La gouvernance à l'échelle de la métropole lyonnaise

Rencontrées :

- Un risque d'éclatement de l'espace
- Les coûts des déplacements

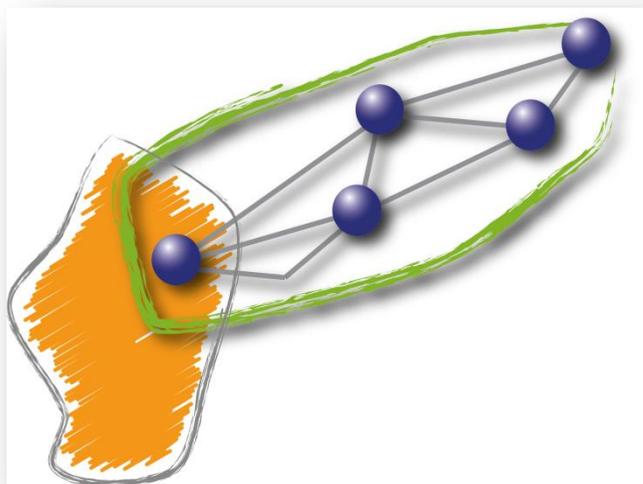
*III – 3 SCENARIOS POUR « L'ESPACE
OUEST SAONE-ET-LOIRE 2040 »*

Tableau de synthèse des micro-scénarios



Diagnostic à vocation prospective de l'Ouest Saône-et-Loire

SCENARIO 1 : La valorisation de ses savoirs faire au sein de la Métropole Rhin Rhône



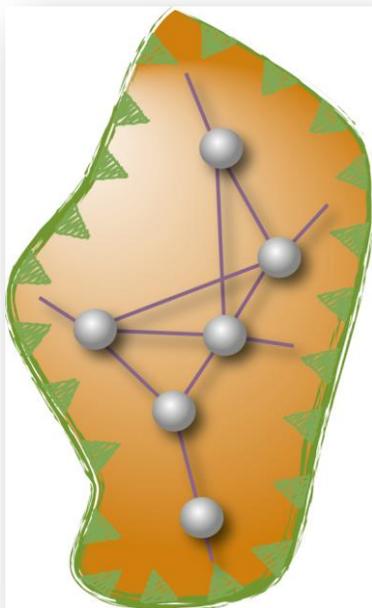
D'ici 2040, la construction de la Métropole Rhin Rhône se réalisera et mettra progressivement en réseau un maillage d'agglomérations en interactions. Celle du Creusot-Montceau, dynamisée par la multiplicité et la diversité des échanges, deviendra le véritable cœur de l'espace Ouest Saône-et-Loire. Son influence sera beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui et débordera largement sur l'Autunois et le Charolais, ce qui se traduira par une expansion urbaine et périurbaine maîtrisée.

L'industrie sera toujours présente, car elle aura su profiter des opportunités de la construction de la Métropole Rhin Rhône et de la relance industrielle nationale. Les infrastructures créées ou améliorées, permettront l'exportation des marchandises à un niveau européen alors que les universités du Creusot, en partenariat avec celles de Dijon, Bâle,... développeront des filières en lien avec de nouvelles activités et technologies. En effet, l'industrie se diversifiera avec l'investissement dans les ressources locales : filière bois, filière céramique, énergies renouvelables.... Toutefois, les entreprises « historiques » se déplaceront de l'Autunois et du Charolais vers l'agglomération de Creusot-Montceau afin de bénéficier de la proximité des grands équipements.

Les autres territoires verront la décroissance démographique se poursuivre. Seuls leurs centres urbains : Autun, Paray le Monial, Digoin, conserveront leur poids démographique. La diminution du nombre d'habitants dans les espaces ruraux ne permettra pas de garder une offre suffisante de services sur ces espaces, notamment pour les personnes âgées, toujours plus nombreuses. Une offre de services diversifiée accompagnera cependant cette évolution, permettant la conservation d'une vraie qualité de vie pour les habitants et le maintien d'emplois non délocalisables. L'économie de ces territoires se résidentialisera, avec de nombreux navetteurs à destination du Creusot-Montceau.

SCENARIO 1			
Problématique n°1 <i>Economie productive VS économie résidentielle ?</i>	Le maintien de la spécificité industrielle	La diffusion de l'économie de l'immatériel	Une économie au service des résidents
Problématique n°2 <i>Quelle armature urbaine pour l'espace Ouest Saône-et-Loire ?</i>	Le Creusot Montceau et le désert Ouest Saône-et-Loire	L'armature métropolitaine	Un système multipolaire conforté autour de ses villes et pôles densifiés
Problématique n°3 <i>Des ressources ? Pour quoi faire...</i>	L'espace Ouest Saône-et-Loire, biosphère nationale	Les ressources renouvelables, le renouveau de l'économie ?	Nos ressources touristiques
Problématique n°4 <i>Comment maintenir le « bien vivre ensemble » ?</i>	Les solidarités familiales joueront	Le pôle de Compétitivité « Vieillesse-Innovation »	Les services : facteur d'attractivité et de solidarité
Problématique n°5 <i>Gouvernance territoriale : dans quel(s) train(s) monter ?</i>	La « métropole » Ouest Saône-et-Loire	Une construction réussie de la métropole Rhin-Rhône	L'espace Ouest Saône-et-Loire : pôle d'équilibre de la métropole lyonnaise

SCENARIO 2 : L'innovation au service d'un espace autocentré



D'ici 2040, l'espace Ouest Saône-et-Loire se recentrera, de lui-même ou contraint par l'extérieur, au détriment des échanges avec les territoires environnants. Ce repli ne se traduira pas par l'isolement des centres urbains mais par leur mise en réseau en interne à l'espace Ouest Saône-et-Loire afin de renforcer les dynamiques de développement. L'agglomération Creusot - Montceau verra son influence grandir, mais n'aura à elle seule ni le poids démographique, ni les fonctions lui permettant de devenir une réelle métropole. Cet espace s'intégrera donc a minima, avec les agglomérations proches Chalon, Dijon.... pour parer à ces déficiences.

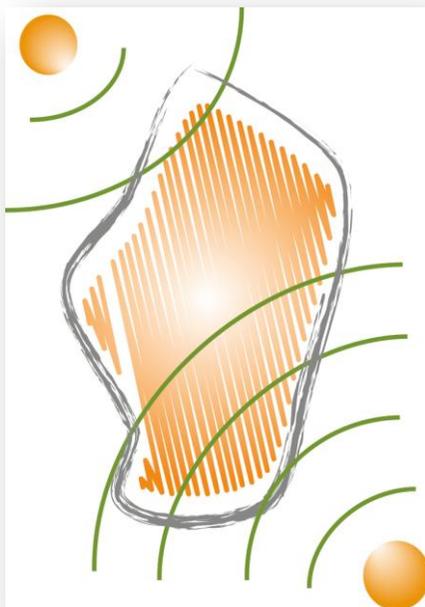
Les activités économiques de cet espace seront profondément modifiées. La place de l'industrie diminuera, et comme l'ensemble des autres filières, elle sera décentralisée et diversifiée. Les territoires auront sû dépasser ces évolutions en misant sur leurs ressources locales. Les territoires investiront dans les ressources environnementales : eau, solaire, bois-énergie et bois-construction, agriculture...

SCENARIO 2			
Problématique n°1 Economie productive VS économie résidentielle ?	Le maintien de la spécificité industrielle	La diffusion de l'économie de l'immatériel	Une économie au service des résidents
Problématique n°2 Quelle armature urbaine pour l'espace Ouest Saône-et-Loire ?	Le Creusot Montceau et le désert Ouest Saône-et-Loire	L'armature métropolitaine	Un système multipolaire conforté autour de ses villes et pôles densifiés
Problématique n°3 Des ressources ? Pour quoi faire...	L'espace Ouest Saône-et-Loire, biosphère nationale	Les ressources renouvelables, le renouveau de l'économie ?	Nos ressources touristiques
Problématique n°4 Comment maintenir le « bien vivre ensemble » ?	Les solidarités familiales joueront	Le pôle de Compétitivité « Vieillesse-Innovation »	Les services : facteur d'attractivité et de solidarité
Problématique n°5 Gouvernance territoriale : dans quel(s) train(s) monter ?	La « métropole » Ouest Saône-et-Loire	Une construction réussie de la métropole Rhin-Rhône	L'espace Ouest Saône-et-Loire : pôle d'équilibre de la métropole lyonnaise

Adossée à un système productif rénové, l'économie tirera profit de ce qu'on croyait être une faiblesse : le vieillissement de la population. Des dispositifs et actions innovantes seront créés afin de répondre aux besoins croissants des personnes âgées, faisant de cet espace un véritable « pôle de compétitivité vieillissement-innovation. » Il deviendra un espace-pilote à l'échelle nationale et permettra d'une part, la création d'emplois non délocalisables, et d'autre part deviendra véritablement attractif pour les jeunes retraités.

Enfin, l'isolement « physique » de l'Ouest Saône-et-Loire sera contrebalancé par le désenclavement numérique qui incitera une partie des entreprises à privilégier le télétravail et à développer l'économie dématérialisée. Les navettes domicile-travail avec l'extérieur en seront donc fortement réduites.

SCENARIO 3 : Le développement du territoire par l'économie présenteielle



D'ici 2040, l'Ouest Saône-et-Loire appartiendra pleinement au système métropolitain lyonnais, dont l'agglomération du Creusot-Montceau deviendra un des pôles d'équilibre et Paray le Monial sera la deuxième porte d'entrée. Ces liens, non seulement économiques, se traduiront également par des partenariats universitaires et culturels intenses.

L'industrie ne connaîtra pas un renouvellement tant espéré, ce qui fermera un chapitre historique de deux siècles, amorcé par la Révolution Industrielle. A sa place, l'économie présenteielle aura connu un développement spectaculaire, profitant de son positionnement vis à vis des agglomérations voisines, mais aussi de son attractivité renouvelée. Les territoires auront su utiliser leurs atouts patrimoniaux, naturels et historiques pour développer un tourisme de qualité, sans dégrader les milieux. L'essor des services permettra de renforcer l'économie locale en améliorant considérablement la qualité de vie des habitants. L'offre de services sera d'autant plus pertinente et adaptée qu'elle sera territorialisée, en appui sur un système multipolaire de petites et moyennes villes densifiées. Cette densification des centres sera d'autant plus nécessaire que la croissance démographique induira une pression urbaine forte sur les terrains agricoles.

La qualité renouvelée de l'espace Ouest Saône-et-Loire, sera vecteur d'une forte attractivité, notamment pour les jeunes actifs. Le nombre de navettes domicile-travail explosera, notamment à destination de l'agglomération lyonnaise, mais également vers les agglomérations roannaise, chalonnaise et parisienne. Les réseaux ferroviaires et viaires seront sous tension mais se développeront pour parfaire à ces nouveaux échanges.

SCENARIO 3			
Problématique n°1 <i>Economie productive VS économie résidentielle ?</i>	Le maintien de la spécificité industrielle	La diffusion de l'économie de l'immatériel	Une économie au service des résidents
Problématique n°2 <i>Quelle armature urbaine pour l'espace Ouest Saône-et-Loire ?</i>	Le Creusot Montceau et le désert Ouest Saône-et-Loire	L'armature métropolitaine	Un système multipolaire conforté autour de ses villes et pôles densifiés
Problématique n°3 <i>Des ressources ? Pour quoi faire...</i>	L'espace Ouest Saône-et-Loire, biosphère nationale	Les ressources renouvelables, le renouveau de l'économie ?	Nos ressources touristiques
Problématique n°4 <i>Comment maintenir le « bien vivre ensemble » ?</i>	Les solidarités familiales joueront	Le pôle de Compétitivité « Vieillesse - Innovation »	Les services : facteur d'attractivité et de solidarité
Problématique n°5 <i>Gouvernance territoriale : dans quel(s) train(s) monter ?</i>	La « métropole » Ouest Saône-et-Loire	Une construction réussie de la métropole Rhin-Rhône	L'espace Ouest Saône-et-Loire : pôle d'équilibre de la métropole lyonnaise